GROUPE DE SOUTIEN AU PROFESSEUR
EBERANDE KOLONGELE
GSK Asbl
Agrément N°F.92/38.487 du ministère de la justice

DECISION N°172/GSK/CN/2B/20 du 24/10/2020 PORTANT NOMINATION DU COORDONNATEUR PROVINCIAL DU SUD-KIVU

Le coordonnateur national,

Vu la constitution, telle que modifiée par la loi n°11/002/ du 20 Janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution de la RDC spécialement en article 34 sur la liberté d'association,

Vu la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique en ses articles 3,4 et 12,

Vu les statuts du groupe de soutien au professeur EBERANDE KOLONGELE G.S.K ASBL en sigle, en son article 19 sur les attributions du coordonnateur national,

Sur proposition de l'autorité morale, Son Excellence EBERANDE KOLONGELE, Directeur de Cabinet intérimaire du Chef de l'Etat,

Vu l'urgence et la nécessité,

DECIDE :

Article 1er Est nommé coordonnateur Provincial du Sud-Kivu Monsieur KALENGA KAPANJI JACQUES.

Article 2 : Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires à la présente.

Article 3 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution de cette décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 17 DEC 2020

Docteur Béni NKIERI MBOKOSO

Coordonnateur National

Docteur Béni Nkieri Mbokoso
Coordonateur National

Groupe de Soutien au Professeur Eberande KOLONGELE * Coordination Nationale

Bureau du Coordonnateur National à la cité de l'union africaine
République Démocratique du Congo
e- mail : coordogsk@gmail.com
Tel : +243 829004447